



HAL
open science

Licence Économie et gestion des entreprises

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Économie et gestion des entreprises. 2010, Université Paris Descartes. hceres-02035445

HAL Id: hceres-02035445

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035445v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE PARIS DESCARTES
N° demande : S3100017682
Domaine : DROIT, ECONOMIE, GESTION
Mention : ECONOMIE ET GESTION DES ENTREPRISES

Appréciation générale :

La mention Economie et gestion des entreprises vise à former des étudiants possédant des compétences en sciences économiques et sciences de gestion. Les deux premières années sont communes avec les mentions Gestion des ressources humaines dans les organisations et Contrôle et système d'information comptable. L'étudiant entrant en première année dispose donc de plusieurs orientations possibles dans le cadre de cette mention qui met l'accent sur la professionnalisation.

La mention est pilotée par une équipe diversifiée d'enseignants-chercheurs s'appuyant sur des professionnels extérieurs de manière complémentaire dans le cadre d'un fonctionnement adéquatement formalisé, mais qui semble parfois manquer d'informations sur le devenir de ses étudiants.

Plusieurs outils ont été mis en place de manière assez cohérente pour accompagner la réussite des étudiants même si on peut regretter une faible explicitation des passerelles et dispositifs de réorientation mis en place au cours des toutes premières années.

La formation est ciblée et le registre des compétences à acquérir clairement identifié avec un accent fort mis sur la professionnalisation des étudiants. La mention s'appuie sur la cellule d'évaluation de l'Université, mais l'utilisation de cette évaluation pour l'aide au pilotage n'apparaît pas concrètement.

Les points les plus forts :

| | |
|----|---|
| 1- | Cohérence et articulation des enseignements. |
| 2- | Accent mis sur la professionnalisation. |
| 3- | Acquisition de compétences transversales et additionnelles (techniques de communication, C2i...). |

Les points les plus faibles :

| | |
|----|---|
| 1- | Informations sur les dispositifs d'orientation et de réorientation. |
| 2- | |
| 3- | |

Recommandations :

Les responsables de la mention sont incités à améliorer la qualité et l'efficacité de l'information destinée aux étudiants, notamment sur les modalités de réorientation en L1, ainsi que sur les modalités de mobilité et les dispositifs Erasmus.

L'accent mis sur le travail personnel sous forme collective et le rôle des présentations orales devrait probablement être reconsidéré pour donner plus de place aux contrôles de connaissances réalisés en temps limité à l'écrit.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : A